



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 15 SEPTEMBRE 2022
Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Cet été a vu l'adoption de la « loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et de la loi de Finances rectificative 2022, dans un contexte parlementaire renouvelé et porteur de rebondissements.

Malheureusement et une fois encore, ces mesures sont très loin de compenser l'inflation et notamment l'insuffisante revalorisation du point d'indice qui passe par pertes et profits les trop nombreuses années blanches...

C'est pourquoi la revalorisation des salaires, des traitements et des pensions demeure la priorité pour **Force Ouvrière**, d'autant qu'à ce jour, tout laisse à penser que la courbe de l'inflation va poursuivre sa progression.

Sur la question des retraites, **FO** réaffirme qu'elles ne doivent pas être une variable d'ajustement des finances publiques. Si le gouvernement persiste dans son projet de contre réforme avec un nouveau recul de l'âge de départ, l'allongement de la durée de cotisations et la remise en cause des régimes existants, alors la mobilisation et la grève dans l'unité la plus large seront à l'ordre du jour pour le RETRAIT de ce projet funeste.

A quelques jours de la présentation de la Loi de Finances pour l'année 2023, nos craintes se cristallisent à nouveau sur le devenir des emplois et des missions de notre administration.

Avant l'été, le Directeur Général avait lancé son grand remue-méninges, opération de communication censée permettre aux personnels de définir collectivement le contenu du prochain contrat d'objectif et de moyen. Loin de nous l'idée de refuser au Directeur général de s'adresser directement aux agents mais que voudrait il savoir que nous ne lui ayons déjà dit ?

Que la poursuite des restructurations n'est plus possible ? Que les suppressions d'emplois sont insupportables ? Que les agents ne se retrouvent plus dans

l'exercice quotidien de missions qu'ils continuent néanmoins de porter à bout de bras avec un sens du service public qui force le respect. ? Que ce qui reste du réseau est complètement désorganisé ? Qu'un service public qui accueille de moins en moins de public n'est plus vraiment un service public ?

Fallait il vraiment se lancer dans une telle opération pour comprendre que les préoccupations des agents sont claires : l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et quotidien de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des régimes indemnitaires et un plan de qualification ambitieux, l'amélioration effective des conditions de travail..

Pour **F.O.-DGFIP**, nul besoin d'engager une pseudo concertation pour constater que les agents sont fatigués et qu'ils en ont marre d'être exemplaires. Quant au prétexte d'élaboration du nouveau contrat d'objectifs il y a fort à parier qu'il est d'ores et déjà prêt et qu'il va dans le sens d'évolutions déjà décidées et d'arbitrages budgétaires systématiquement défavorables pour les emplois de la DGFIP !

Pour l'heure, à force de suppressions d'emplois aveugles et de restructurations inconséquentes d'année en année, notre administration devient ingouvernable sur le terrain, le seul objectif étant de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement les missions..voilà une bien triste ambition à peine plus de 10 ans après la création de la DGFIP...Et ce n'est pas la démétropolisation, lot de consolation pour certains élus et bouée de sauvetage pour quelques collègues qui pourra sauver les apparences !

Le département du Finistère subit depuis deux ans les effets délétère du NRP avec son lot de transferts d'emplois, de concentration de services, de grand chamboule tout généralisé ! A l'heure où la troisième vague du NRP se profile pour 2023, **F.O.-DGFIP29** exige l'arrêt immédiat de ce projet hors sol, uniquement pourvoyeur de désorganisation des services et d'instabilité anxiogène pour les personnels.

F.O.-DGFIP reviendra en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce Comité technique local ainsi que sur nos questions diverses et nous y porterons les légitimes revendications de nos mandants.

